



Mission portant capitalisation des acquis de la mise en œuvre du Volet Gouvernance OmiDelta

Termes de référence

Septembre 2020

Table des matières

1.	Contexte.....	3
2.	Objectifs de la mission.....	5
3.	Résultats de la mission	5
4.	Mission du prestataire.....	6
5.	Produits attendus.....	6
6.	Profil de l'expertise recherchée	7
7.	Modalité d'exécution.....	7
8.	Durée d'exécution de la mission	8

1. Contexte

Le programme OmiDelta est une contribution de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à la préoccupation du gouvernement du Bénin de réaliser l'Objectif de Développement Durable (ODD6) : « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Les appuis du programme sont effectués par la mise en oeuvre de trois (03) instruments à savoir : (i) un guichet d'appui au gouvernement ; (ii) un guichet d'appui aux Acteurs Non étatiques (OSC et secteur privé) ; et (iii) une structure d'Assistance Technique.

La gestion du Guichet d'appui aux Acteurs Non étatiques est confiée à la SNV qui finance la mise en oeuvre de projets d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) proposés par les Acteurs Non étatiques. En plus de ces deux composantes, se trouve le Volet Gouvernance qui est transversal et intitulé « Appui à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'eau ».

Par le biais de l'approche programmatique, le Volet Gouvernance de OmiDelta a été élaboré par PNE-BENIN en collaboration avec l'ONG ALCRER et le réseau SOCIAL WATCH BENIN avec l'appui technique de la SNV.

La mise en oeuvre de ce volet est assurée par le consortium PNE-Bénin, l'ONG ALCRER et Social Watch Bénin au regard des expériences : du PNE-Bénin dans le domaine de l'eau, et de la promotion de l'intégrité dans ce secteur; de l'engagement et la détermination de l'ONG ALCRER dans sa mission de promotion de la culture démocratique, de défense des droits de l'Homme et de promotion de la bonne gouvernance à travers, entre autres, la lutte contre la corruption ; et des expériences de Social Watch Bénin pour la promotion du contrôle citoyen de l'action publique et l'influence positive des décisions des gouvernants et la mobilisation des partenaires techniques et financiers afin de provoquer des changements politiques favorables au développement socio-économique et politique.

Le volet Gouvernance du programme OmiDelta/Fonds ANE est en phase avec le PAG 2016-2021 dont l'axe 2 du pilier n°1 "Amélioration de la gouvernance", met l'accent sur le renforcement de la bonne gouvernance pour accroître l'efficacité et l'efficience dans la gestion des affaires publiques ainsi que le développement d'une nouvelle culture administrative centrée sur les valeurs éthiques de travail, de mérite, de respect du service public, de juste rémunération, de contrôle systématique, et à tous les niveaux, de gestion administrative, de reddition des comptes, d'obligation des résultats et de sanction (positive ou négative).

Il est élaboré en tenant compte des transformations que le Fonds ANE de OmiDelta veut induire dans les domaines de l'AEPHA et de la GIRE. Aussi,

est-il élaboré pour résoudre les problèmes de gouvernance qui peuvent constituer un obstacle important à l'atteinte des résultats du programme OmiDelta en général et du Fonds ANE en particulier. Il se veut être complémentaire à la fois, aux interventions du guichet gouvernemental, à celles des organisations exécutantes des composantes AEPHA et GIRE du Fonds ANE et tient compte des réformes en cours dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Globalement, le projet vise à contribuer au renforcement des capacités des structures de concertation ou de veille pour le respect des droits humains liés à l'eau et l'amélioration de la résilience climatique, de l'équité et de la durabilité dans la gestion de l'eau au niveau du Delta de l'Ouémé.

Pour ce faire, deux grands objectifs spécifiques sont prévus pour contribuer à l'objectif Global. Il s'agit de :

1. améliorer les mécanismes de veille et de promotion de l'intégrité pour un environnement propice à la gestion professionnelle du sous-secteur AEPHA et aux initiatives de développement de services de qualité ;
2. améliorer la gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin de la BMVO et plus particulièrement dans le Delta de l'Ouémé ;

Les résultats attendus du sous volet Gouvernance AEPHA sont : (i) Les Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) et les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) assurent la veille citoyenne pour la bonne gouvernance dans l'AEPHA ; (ii) : Les principes de bonne gouvernance sont adoptés et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs intervenant dans l'AEPHA ; (iii): Les initiatives de partenariats innovants pour l'amélioration des services publics de l'eau sont promues par les Communes et adressent les jeunes et les femmes.

Quant au sous volet Gouvernance GIRE, les résultats attendus sont : (i) Les ANE assurent une veille efficace de l'opérationnalisation de la GIRE ; (ii) : La concertation au sein des espaces de gestion des ressources en eau est améliorée ; (iii) : des outils/ solutions novatrices aux problèmes de gouvernance sont testés et les leçons apprises capitalisées et partagées.

En vue de documenter les innovations expérimentées dans le volet, ainsi que les leçons apprises qui peuvent servir de modèle, il est nécessaire de faire la capitalisation de la mise en œuvre des actions du volet gouvernance.

Les présents termes de référence sont rédigés pour la conduite d'une mission de consultation qui se chargera d'exécuter cette importante activité de valorisation des connaissances et expériences issues de la mise en œuvre de ce volet.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de contribuer à la constitution d'un capital d'informations et de connaissances en rapport avec la mise en œuvre du volet Gouvernance OmiDelta (VGO), en vue de leur valorisation.

De façon spécifique, il s'agira de :

- collecter les informations (audio, visuelles, audio-visuelles, données quantitatives et qualitatives) nécessaires pour la capitalisation et la valorisation des acquis ;
- évaluer, par composante d'activités, deux ou trois réalisations en faisant ressortir, conformément aux résultats attendus, les changements induits en matière d'amélioration de la gouvernance des ressources en Eau, et étayer chaque évaluation par des images, des histoires à succès (images et récits de bénéficiaires d'au plus 500 mots),etc.
- élaborer un document de synthèse et d'analyse sur l'efficacité et la durabilité des approches méthodologiques développées pour mettre en œuvre des principaux processus sur lesquels repose le VGO ;
- produire un support audio-visuel et un document écrit sur les résultats, acquis et leçons qui en découlent ;
- élaborer une note conceptuelle de diffusion et de valorisation du capital d'informations et de connaissances ainsi constitué.

3. Résultats de la mission

Les résultats attendus au terme de cette mission sont :

- la synthèse et l'analyse de l'approche méthodologique de mise en œuvre, des acquis et des leçons issus de la conduite des principaux processus du volet sont réalisées et le rapport y afférent est disponible ;
- les composantes d'activités sont évaluées et étayées par des illustrations ;
- un documentaire audio-visuel sur les principaux processus conduits, les résultats et les leçons apprises est réalisé ;
- une photothèque est réalisée ;
- la note conceptuelle de diffusion et de valorisation du capital d'informations et de connaissances constituée sur la mise en œuvre des actions du volet est élaborée.

4. Mission du prestataire

Le prestataire a pour mission d'assurer de façon professionnelle, la préparation et la conduite d'un processus de capitalisation des acquis de la mise en œuvre du volet Gouvernance. Pour cela, il devra :

- inventorer les principaux processus de mise en œuvre des actions conduits par les acteurs du consortium (PNE, Social Wash et ALCRER) ;
- apprécier la pertinence de ces processus pour être valorisés en tenant compte des aspects suivants :
 - les forces et les faiblesses des approches méthodologiques utilisées pour leur exécution ;
 - leur valeur ajoutée à l'amélioration de l'opérationnalisation des principes de la GIRE d'une part et de l'AEPHA d'autre part ;
 - leur contribution à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur ;
 - les outputs qu'ils ont permis d'obtenir pour l'atteinte des résultats et des objectifs du volet ;
 - les leçons essentielles qu'ils inspirent aux principaux acteurs du volet ;
 - retenir les processus engagés jugés pertinents pour être capitalisés ;
 - produire un document de synthèse analytique et un documentaire audiovisuel de 15 minutes sur les processus ainsi répertoriés ;
 - concevoir une note méthodologique de diffusion et de valorisation de ces acquis.

5. Produits attendus

Les produits suivants sont attendus :

- la note méthodologique détaillée d'exécution de la mission à valider au cours de l'atelier de cadrage méthodologique ;
- le rapport provisoire d'analyse et de synthèse sur les processus développés, comprenant les résultats obtenus et les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre du volet gouvernance ;
- le rapport définitif, intégrant les observations et corrections recueillies lors d'un atelier de validation organisé par le PNE-Bénin, à déposer en trois (3)

copies imprimées et en version électronique à transmettre à l'adresse internet du Client ;

- le support audiovisuel du documentaire de 15 minutes, réalisé sur les processus développés objet de capitalisation ;
- la version provisoire de la note méthodologique de diffusion des produits capitalisés et leçons apprises, à déposer en trois (03) exemplaires imprimés et en version électronique à transmettre à l'adresse internet du Client. Elle sera amendée et validée par les acteurs de projet en atelier organisé par le PNE-Bénin;
- la version définitive de la note méthodologique de diffusion des produits capitalisés et des leçons apprises qui intègre les observations et corrections. Elle sera produite en trois (03) exemplaires imprimés et version électronique à transmettre à l'adresse internet du Client.

6. Profil de l'expertise recherchée

Le prestataire est une équipe qui sera constituée comme suit :

- un Consultant principal de niveau BAC+5 au moins, spécialiste en gouvernance, ayant au moins 10 années d'expériences confirmées en AEPHA et en gestion intégrée des ressources en eau ; ou ayant réalisé des missions similaires ;
- un Consultant, spécialiste en communication de développement de niveau BAC+3 au moins, ayant au moins 10 années d'expériences professionnelles dans la gestion des connaissances et ayant participé à deux missions similaires au moins.

7. Modalité d'exécution

Le consultant devra travailler de façon participative avec les différents acteurs de mise en œuvre du VGO. Il s'agit surtout des acteurs ci-après mentionnés:

- l'ONG ALCRER ;
- Social Watch Bénin ;
- le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE Bénin).

Il pourra aussi se rapprocher des ACEP et CPC ayant été actives dans la mise en œuvre du VGO.

8. Durée d'exécution de la mission

La mission va durer trente (30) H/J et répartis sur quatre (05) mois allant de Novembre 2020 à Mars 2021.